

Surdité dans l'enseignement supérieur

Relais handicap

Présentation d'INFOSENS

Un réseau d'action pour l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes



Infosens est un centre d'appui et d'expertise en surdité

NOS OBJECTIFS

Accompagner la personne sourde ou malentendante dans son parcours de vie



Sensibiliser et former les acteurs publics et privés pour une accessibilité complète

NOS ACTIONS



Une information accrue autour des surdités



Un parcours de vie amélioré



Une insertion socio-professionnelle renforcée

Sensibilisation

Orientation

Accompagnement



Enquête auprès des relais handicap d'Ile de France

Mars-Avril 2021

La surdité dans l'enseignement supérieur

- En 2016, 23 257 étudiants des établissements d'enseignement supérieur publics se sont déclarés en situation de handicap
- Plus de 1000 étudiants en situation de handicap auditif dans les établissements d'enseignement supérieur publics
 - Ce nombre a augmenté de 50% en 10 ans
- 30 % des étudiants en situation de handicap auditif ont une surdité profonde

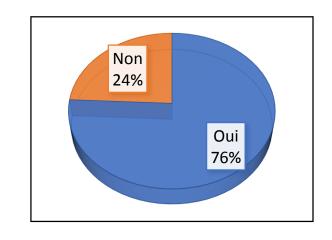
L'enquête Infosens : la situation des étudiants sourds et malentendants dans l'enseignement supérieur auprès des relais handicap.



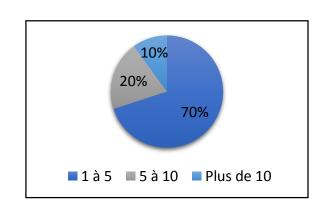
- La cible : les relais handicap des universités et grandes écoles de la Région lle de France
- 34 des 38 Universités et Grandes Ecoles d'Ile de France ont une structure handicap
- L'enquête Infosens a été diffusée auprès de ces 34 Universités et Grandes Ecole.
- Réponses : 13 réponses sur les 34 Universités et Grandes Ecoles d'Ile-de-France interrogées, soit un taux de réponse de 38%.

Les étudiants accompagnés par les relais handicap :

• 76 % des relais handicap interrogés accueillent des étudiants sourds cette année.



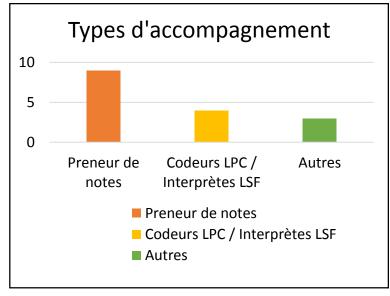
 Parmi ces relais handicap, la majorité accompagne de 1 à 5 étudiants sourds par an. 10% de ces relais handicap prennent en charge plus de 10 étudiants par an.

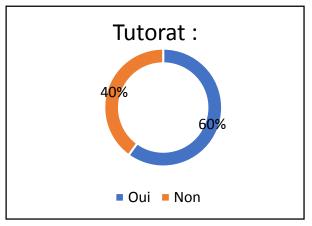


L'accompagnement des étudiants sourds et malentendants

- Les accompagnements proposés aux étudiants :
 - Le preneur de note est proposé dans 56% des situations aux étudiants.
 - Ces dispositifs d'accessibilité sont mobilisés principalement lors des cours magistraux (35%) et des TP ou TD (29%).
 - o 60% des relais handicap mettent en place un tutorat pour l'étudiant au cours de l'année universitaire.

Des disparités existent sur le nombre d'heures d'accompagnement par étudiants (interprètes, codeurs, etc.) : moins de 10 heures par an à plus de 150 heures.





Evaluation de l'accompagnement des étudiants : une situation contrastée

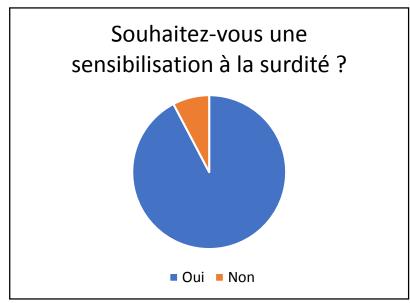
- 60 % des relais handicap accueillant des étudiants sourds et malentendants considèrent que les moyens financiers sont suffisants pour accompagner les étudiants sourds et malentendants.
- Mais 65 % d'entre eux jugent que les solutions proposées ne sont pas complétement adaptées aux étudiants sourds et malentendants.

- Autres difficultés identifiées par les relais handicap liées au contexte :
 - L'absence de sous-titrage lors des cours à distance
 - Le manque d'informations et de formation sur la surdité
 - Le problème du masque en cours

Information surdité:

Réseau d'actions
pour l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes

92% des relais handicap interrogés souhaitent bénéficier d'une sensibilisation à la surdité.



Infosens, réseau d'actions pour l'inclusion de personnes sourdes et malentendantes, accompagne les acteurs privés et publics.

Infosens propose des sensibilisations, formations et accompagnement pour assurer l'accessibilité et l'inclusion des personnes sourdes et malentendantes.

Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner vers une inclusion complète.